



## Charte d'engagement Industriel

Dans le cadre de l'initiative Plug IN, portée par Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglomération et pilotée par le Pôle EMC2, je souhaite engager mon entreprise dans une démarche d'innovation ouverte pour la co-construction d'un projet portant sur l'usage du numérique dans mon entreprise industrielle.

En particulier, vis-à-vis des porteurs de Plug IN, nous nous engageons à :

- Mobiliser une équipe multidisciplinaire pour participer à une séance de créativité d'une demi-journée entre juin et août 2021 afin d'identifier et de formaliser un ou deux besoin(s) concret(s) au sein de notre entreprise auquel le numérique pourrait apporter des solutions.
- Participer à la séance de pitches prévue en novembre 2021, afin de découvrir les différentes solutions offertes et choisir l'entreprise numérique avec laquelle nous souhaitons collaborer.
- Contribuer à la communication externe du dispositif (site web, relations presse...) en acceptant de répondre aux sollicitations des organisateurs et en fournissant les éléments ad hoc (logo, photos, descriptif entreprise et projet, interviews...).

Vis-à-vis les entreprises du numérique - les « porteurs de solutions » - nous nous engageons à :

- Désigner un porteur de projet au sein de l'entreprise pour suivre le projet en coordination avec les porteurs de solutions.
- Echanger toute information utile (et non-confidentielle) au préalable avec les différents porteurs de solutions, dans le but d'assurer une concurrence ouverte entre les porteurs de solutions souhaitant se positionner sur le besoin.
- Organiser au moins une réunion de travail avec le porteur de solutions entre décembre 2021 et mars 2022.
- Fournir au porteur de solutions choisit les données nécessaires (après signature d'un accord de confidentialité si besoin) pour lui permettant d'élaborer son offre.

Fait à....., le...../...../.....,

Prénom&nom:.....

Fonction:.....

Signature :